



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2023 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section philosophie, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Brigitte SITBON
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Yann MARTIN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANCY-METZ

Secrétaire général

M. Sébastien PERBAL
Professeur de chaire supérieure

Académie d' ORLEANS-TOURS

Membres du jury

M. Henri BABAUD DE MONVALLIER
EC. R Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Thibault BARRIER
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Emilie BATHIER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

M. Yannick BEZIN
Professeur agrégé

Académie de LILLE

M. Stéphane CHAMPIE
Professeur agrégé

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Betty GABRIELS
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Mme Marie GOMES DA CUNHA
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Laurence LACROIX
Professeure agrégée

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Johanna LENNE-CORNUEZ
Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Guillaume LURSON
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. Emmanuel PASQUIER
Professeur de chaire supérieure

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Florence PERRIN
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

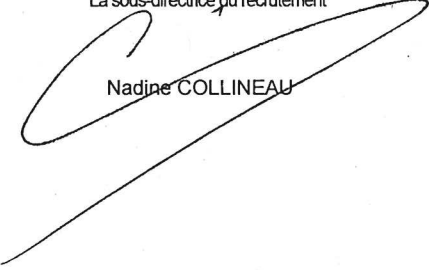
Mme Magali RIGAILL
Professeure de chaire supérieure

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 27 janvier 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU